

23 - Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions aux écoles

Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires. Elle ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les matières sont concernées.

La mission Développement Durable, en lien avec la direction de l'Education, a lancé en septembre 2010 une opération «J'agis pour ma planète». Cette dernière vise à encourager les écoles à concevoir et réaliser une action pédagogique qui réponde aux enjeux du développement durable, à la préservation des milieux naturels et de l'environnement et au mieux vivre ensemble. Une aide financière forfaitaire sera apportée aux établissements scolaires engagés dans la démarche dans la limite d'un plafond de 1 500 € par école.

Un comité de sélection constitué d'élus, des services en charge des thématiques du développement durable, des espaces verts et de l'énergie, de l'Inspection Académique, de la DREAL et de l'ADEME s'est réuni le 8 novembre 2013.

Vingt six classes et six écoles ont déposé un dossier. Des projets autour du jardinage et des espaces verts, du tri et compostage des déchets ont été proposés par cinq écoles et la dernière traitera la question des énergies renouvelables. Chaque projet ferait l'objet d'une aide financière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les aides suivantes :

- 200 € à l'école maternelle La Butte pour le projet Pratique d'un jardin pédagogique, Jardinage - Compostage - Récoltes - Albums
- 1 200 € à l'école maternelle Jules Ferry pour le projet Goûter la nature
Plantations - Consommation de produits locaux - Visites de sites - Recueil de recettes et exposition
- 800 € à l'école primaire Jean Boichard pour le projet Eduquer les élèves pour les responsabiliser à l'environnement
Jardinage - Lutte contre le gaspillage alimentaire - Visites - Rallye piéton - Construction de jardinets portatifs - Expositions
- 250 € à l'école maternelle Kergomard pour le projet Et si on faisait un jardin ?
Aménagement d'un jardin, visites, dégustations, animations en lien avec la Maison de quartier
- 200 € à l'école primaire La Butte pour le projet Cultivons notre propre potager
Aménagement d'un jardin - Visites - Dégustations - Recettes - Tenue d'un blog
- 700 € à l'école primaire Bourgogne pour un projet relatif au thème de l'énergie dans le cadre du Réseau Ambition et Réussite
Fabrication d'une maquette d'un moulin à eau - Visites - Réalisation de turbines fonctionnelles
Concours avec jury - Exposition.

En cas d'accord, la somme de 3 350 € sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'ensemble de ces propositions d'attribution.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 janvier 2014.